

PÉRISCOLAIRE D'ENSISSHEIM

DES PETITES
BÊTES

DU CIRQUE

DES CONTES
ET LEGENDES

LE MONDE FANTASTIQUE

DU 2 SEPTEMBRE 2014 AU 5 JUILLET 2015

PROJET PEDAGOGIQUE

Ce projet concerne les activités péri et extra scolaires réalisées pour l'ensemble des enfants de la Ville d'Ensisheim durant l'année scolaire 2014 / 2015, soit du 02 septembre 2014 au 5 juillet 2015.

Il s'applique

- Le lundi, mardi, jeudi sur tranches horaires
 - De 11hrs25 à 14hrs accueil midi (avec repas)
 - De 16hrs à 18hrs30 accueil du soir (avec goûter)
- Le mercredi de 11hrs à 18hrs et vendredi de 11hs à 18hrs 30.
- Durant les petites vacances de 8hrs à 18hrs (Toussaint, Hiver, Printemps) du lundi au vendredi (repas option).

HISTORIQUE

- **2000 / 2001** : Ouverture d'un accueil périscolaire pour tous les enfants de la Ville (11hrs / 14hrs_16hrs / 18hrs30) par l'AGAPSE.
- **2001 / 2002** : Ouverture d'un accueil extrascolaire (mercredi et petites vacances).
- **2002 / 2003** : Activités communes avec la maison de retraite
 - Ouverture du périscolaire vers la nouvelle Communauté de Commune du Centre Haut-Rhin (CCCHR)
- ✓ Bilan de ces trois années de fonctionnement :
 - Fidélisation de la participation des enfants.
 - Augmentation des effectifs.
 - Satisfaction des enfants et parents après dialogue.
 - Ouverture et partage avec la maison de retraite
 - Objectifs atteints.
- **2003 / 2004** : Partenariat avec la maison de retraite élargit grâce aux Olympiades
 - Projection photos des 2 mini-camps avec invitation des parents.
- **2005** : Extension et modification du Local-Jeunes.
- **2008** : Convention signée avec le principal du collège Victor Schoelcher afin que les CM1/CM2 prennent leur repas au self.
- **Janvier 2009** : reprise du périscolaire par la Ligue de l'Enseignement.
- **Janvier 2011** : reprise du périscolaire par la Fédération Léo Lagrange
 - Projet des mercredis : décoration de la cour du Local
- **Rentrée 2012** : création d'une salle de restauration dans l'enceinte de l'école Jean Rasser (disponible au courant du 1^{er} trimestre)
- **Rentrée 2013** : Augmentation de 85 à 114 enfants le midi et de 35 à 50 enfants le soir.
- **Rentrée 2014** : Augmentation de la capacité d'accueil le soir de 50 à 70 enfants
Aménagement du temps scolaire, l'accueil périscolaire prend en charge les enfants le mercredi et vendredi après l'école soit à partir de 11h ou midi selon l'école.

I. ACCUEIL PERISCOLAIRE

JOURNEE TYPE

- 11h25** : Prise en charge des enfants de l'école Rasser par notre équipe
- 11h45** : Repas pour le CP/CE1
 - Repas pour les CM1/CM2 au collège
 - Activités pour les CE2/CLISS
- 12h** : Prise en charge des enfants de l'école de la mine
- 12h30** : Repas pour les CE2/CLISS et mine
 - Activités pour les CP/CE1 et CM1/CM2
- 13h25** : Prise en charge des enfants par les enseignants de l'école Rasser
 - Activités pour les enfants de l'école de la mine
- 14h** : Prise en charge des enfants par les enseignants de l'école mine
- 16h** : Prise en charge des enfants par notre équipe
- 16h30** : Goûter en commun
- 17h** : Surveillance aux devoirs
- 17h30** : Début des activités et départ échelonné des enfants
- 18h30** : Fermeture de l'accueil

MERCREDI ET VENDREDI (ARSE)

- 11h** : Prise en charge des enfants de l'école Jean Rasser puis activité.
- 12h** : Prise en charge des enfants de l'école de la Mine
- 12h25** : Repas pris en commun
- 14h** : Départ de certains enfants et début des activités
- 16h** : Départ de certains enfants puis goûter
- 16h30** (mercredi) : surveillance aux devoirs
- Jusqu'à 18h** (18h30 les vendredis) : temps libre ou activités et départ échelonné.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions peuvent se faire à l'année ou selon un planning, selon les besoins quant aux emplois des parents. Un contrat annuel est signé en début d'année ou en cours d'année selon les places disponibles. Les tarifs appliqués sont réévalués en début d'année scolaire par la Communauté des Communes du Centre Haut-Rhin (CCCHR).

FONCTIONNEMENT

- **Le repas :**
 - les repas sont pris à l'école Jean Rasser (dans une salle de restauration équipée d'une cuisine avec four de maintien au chaud, attenante à l'école) et au collège.
 - Les repas sont confectionnés par un traiteur, Réceptions Gourmande à Balgau, en relation avec l'équipe pédagogique.
 - Avec ce repas les enfants apprennent à avoir une alimentation saine, équilibrée, de quantités adaptées à leur âge et à leurs activités.
 - Les animatrices prennent le repas avec les enfants.

- Les régimes particuliers sont respectés s'ils sont justifiés par les parents.
 - Le service est fait par les animateurs. Pour une bonne maîtrise du groupe, seuls les animateurs sont habilités à débarrasser. Les enfants peuvent toutefois participer au nettoyage des tables.
 - Une grande attention est portée sur les enfants allergiques (au niveau alimentaire notamment). L'équipe est tenue informée lors de la mise en place de protocole par le médecin et la famille.
- **Le goûter :**
- Il est élaboré par les directrices qui alternent entre laitage, pain, chocolat, fromage, fruit, gâteaux etc...
 - Les enfants sont régulièrement consultés (dialogue) afin de trouver un accord à leur goût.
- **Les activités :**
- Des espaces permanents favorisant les activités libres telles que lecture, dessin, construction (Kapla ou autres) sont disponibles dans la salle d'animation.
 - Les activités favorisant l'éveil sportif, culturel ou manuel sont organisées suivant la dextérité des animateurs.
 - Les activités se déroulent dans la salle d'évolution, cour et préau de l'école Jean Rasser (selon le temps), et au Local Jeunes.
 - Des jeux de sociétés sont à disposition des enfants. De manière autonome ils peuvent en « user » avec les copains.
 - Un travail en commun peut être mis en œuvre (fresque, aménagement des locaux...) suivant la période de l'année.
 - Les vendredis après-midi, 3 types d'activités au choix sont proposés aux enfants selon le thème : activité manuelle, sportive et cuisine. Ils peuvent s'y inscrire selon leurs envies.
- **Les devoirs:**
- Pour favoriser l'autonomie de l'enfant, les devoirs, leçons et lectures sont gérés par l'enfant sous l'œil attentif d'un animateur.
 - Seuls les petits CP feront l'objet d'une surveillance individuelle.
- **Transport :**
- Pour les enfants de l'école de la mine, ainsi que pour les enfants prenant leurs repas au collège, le transport se fait en bus. Les animateurs attendent les enfants à la sortie de la classe pour les prendre en charge.
 - Le retour du soir (local à maison) est assuré par les parents.

EFFECTIF ET ENCADREMENT

A midi, l'équipe est composée d'une directrice (BEATEP), d'une directrice adjointe, de 9 animateurs et d'une maîtresse de maison. Tous encadrent les 114 enfants répartis en différents groupes. Ils mangent avec les enfants en veillant à l'équilibre et au bon déroulement des repas.

Après 16h, jusqu' à 70 enfants inscrits sont pris en charge par la directrice ou adjointe ainsi que 4 animateurs. Le taux d'encadrement est d'un animateur pour 14 enfants comme Jeunesse et Sport l'exige.

Les capacités d'accueil ont été fixées par la CCCHR et Léo Lagrange Centre Est à 24 enfants les mercredis après midi et 50 enfants les vendredis après midi. Pendant les vacances scolaires l'effectif maximum est de 24 enfants.

HYGIENE ET VIE QUOTIDIENNE

Une attention particulière est apportée sur le lavage des mains, avant/après le repas et le goûter. En début d'année scolaire une activité spécifique est proposée aux enfants à ce sujet, nous abordons avec les enfants de manière ludique le protocole de nettoyage des mains, pourquoi se laver les mains ? quand se laver les mains ? etc...

En cas d'épidémie de poux nous informons les parents par écrit.

II. ACTIVITES DES PETITES VACANCES

Tout comme pour l'accueil périscolaire, les parents peuvent inscrire leurs enfants à l'année ou renouveler leurs inscriptions tous les mois selon leurs besoins ou les programmes. Les enfants sont pris en charge par demi-journée ou journée complète avec ou sans repas.

Le taux d'encadrement le mercredi et pendant les vacances est d'un animateur pour 12 enfants comme Jeunesse et Sport l'exige.



JOURNEE TYPE

8h à 9h : Accueil échelonné suivant les besoins des enfants. Durant cette période, l'enfant pourra évoluer à sa guise sous la surveillance d'un animateur.

9h15 : Début des activités ou l'imaginaire de l'enfant et son sens artistique pourront s'éveiller.

Ces activités sont programmées 1 à 2 mois à l'avance, annoncées sur un programme distribué à chaque enfant et affichés dans les 2 écoles élémentaires de la ville.

11h30 : Fin de l'activité

11h30 à 12h : Liberté d'actions est donnée aux enfants sous l'œil vigilant de l'animateur

12h15/13h15 : Repas

13h15 à 14h : Temps calme où l'enfant pourra prendre un livre, un jeu ou se reposer.
14h/14h15 : Accueil des enfants participant à l'activité de l'après midi.
14h30 à 16h : Déroulement des activités
16h : Goûter
17h : Temps libre ou fin de l'activité, départ échelonné des enfants
18h : Fermeture de l'accueil

ACTIVITES DES PETITES VACANCES

Elles sont planifiées en vue de répondre aux besoins des enfants et à l'équilibre des journées et semaines. Elles répondent aux critères fixés par les projets éducatifs et pédagogiques de la structure.

Au printemps, un mini camp est organisé pour favoriser l'autonomie des enfants. Durant ce mini camp l'enfant sera acteur du rythme de ces 3 jours, il se transformera en cuisinier, explorateur du milieu au cours d'activités et de veillées et participera aux tâches ménagères du quotidien à tour de rôle.

SESSION	DATES	AGES	DUREE
Automne	Du 20/10/2014 au 31/10/2014	6-12 ans	10 jours
Noël	Du 22/12/2014 au 02/01/2015	6-12 ans	FERME
Hiver	Du 23/02/2015 au 06/03/2015	6-12 ans	10 jours
Printemps	Du 27/04/2015 au 08/05/2015	6-12 ans	8 jours dont 3 jours de mini camp



III. DESCRIPTIF DU PROJET

A) THEME et OBJECTIFS:

Le thème choisi par l'équipe pédagogique est « le monde fantastique »

Pendant toute l'année les enfants découvrirons «3 mondes fantastiques » complètement différents et les uns plus curieux que les autres.

- Au premier trimestre nous commencerons par découvrir « le monde des petites bêtes» Nous observerons ces petites bêtes et elles n'auront plus de secrets pour nous...A quoi servent ces petites bêtes ? Comment vivent les petites bêtes sous terres ...
- Nous ferons un grand plongeon dans les livres pendant le deuxième trimestre afin de découvrir le monde fantastique des contes et légendes.
- Pour clôturer l'année, le monde du cirque nous emportera afin de préparer un spectacle exceptionnel aux parents pour boucler cette année.

OBJECTIFS PRINCIPAUX DU CENTRE DE LOISIRS :

« Développer un lieu agréable, de rencontres, de découvertes, d'apports pédagogiques, mais aussi d'écoute, d'échanges et de dialogue avec les enfants et les familles ».

Le personnel pédagogique s'attachera à mettre en place tout ce qui permettra à l'enfant :

DE SE RESPECTER ET DE RESPECTER AUTRUI : c'est apprendre à se connaître, à s'écouter en tenant compte des différences et de l'avis de chacun. Vivre en collectivité, jouer ensemble, respecter les règles, s'entraider et partager des moments de la vie quotidienne.

DE SE DEVELOPPER DE MANIERE AUTONOME : c'est apprendre à tenir ses couverts, couper sa nourriture, manger proprement, aider à débarrasser, équilibrer son plateau pour les plus grands... c'est faire des choix individuels (choisir son équipe, son jeu...), choisir de participer ou pas à une activité proposée. C'est être responsable de son matériel, de sa table et ses travaux.

DE PRATIQUER DES ACTIVITES VARIEES : c'est mettre à disposition un large éventail d'activités ludiques et adaptés aux capacités et besoins des enfants.

DE FAVORISER LA TOLERANCE, LA MIXITE ET LA SOLIDARITE : c'est accepter de pratiquer des activités en commun, les plus grands peuvent contribuer à l'accompagnement des plus petits, partager les jeux, l'espace, les animateurs... Ne plus se moquer devant les différences physiques ou sociales.

DE PERMETTRE LE DEVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE : c'est favoriser le dialogue, la discussion, permettre aux enfants de s'exprimer sur les sujets en rapport direct avec l'accueil ou concernant des sujets d'actualité.

DE FAVORISER LES LIENS INTERGENERATIONNELS : c'est permettre des rencontres, des échanges, partager des expériences avec des adultes (parents, intervenants) ou des personnes du 3^{ème} âge.

B) LIEUX

- Point central : activités du soir, activités du midi pour le groupe de l'école de la Mine et le collège, mercredis et petites vacances
Local Jeunes
40 bis rue de la 1^{ère} Armée
68 190 ENSISHEIM
03.89.83.32.28 Ou au 03.89.82.96.95

Lieu où l'on peut nous joindre à tout moment.
- Repas : Ecole Jean Rasser pour les CP /CE1/CE2/CLISS et MINE. Les repas sont livrés par le traiteur « RECEPTIONS GOURMANDES » de Balgau.
Les CM1/CM2 prennent leurs repas au collège V. Schœlcher.
- Activités périscolaire pendant l'heure de midi :
En accord avec la directrice de l'école Jean Rasser, nous disposons d'un espace dans la salle d'évolution, de la BCD et de la cour.

C) EVALUATION :

Elle se fera au quotidien, auprès des enfants et lors de petit forums mis en place tout au long de l'année. Une boîte à idée sera mise en place avec les enfants. Ils pourront y insérer leurs suggestions d'activités et leurs remarques éventuelles. Les parents quant à eux pourront faire part de leurs suggestions éventuelles aux animateurs ou aux directrices. La fête de fin d'année est également un temps fort pour l'évaluation de notre accueil.

PLACE DE L'ANIMATEUR

- Faire partager une passion selon le rythme de l'enfant.
- Exercer son sens de la responsabilité.
- Favoriser la communication entre enfants et avec des adultes par des forums, des pièces de théâtre.
- Faire régner entre les enfants un esprit de civisme et de respect en instaurant avec eux une charte de vie.
- Faire évoluer l'enfant dans un cadre sécurisé.
- Réveiller et raviver la curiosité des enfants en proposant de nouvelles activités et de nouvelles techniques.

PLACE DES DIRECTRICES

- Réalisation du projet en collaboration avec l'équipe
- Construction d'un programme mensuel.
- Gestion des enfants et des animateurs.
- Formation des stagiaires et nouveaux animateurs
- Gestion du matériel.
- Gestion des inscriptions et facturation
- Gestion du budget
- Gestion des heures de présence enfants / animateurs.
- Remplacement des animateurs.
- Dialogue avec les parents, enfants, animateurs et partenaires.
- Bousculer les habitudes, savoir innover.
- Veiller à l'équilibre des repas et des goûters.

D) FORMATION

Dans le cadre des formations l'équipe est attentive à toute proposition.

E) COUT ET FINANCEMENT

Partenaires de l'opération :

- Communauté de Commune du Centre Haut-Rhin
- Ville d'Ensisheim
- Jeunesse et Sports
- Parents
- Caisse d'Allocations Familiales

IV. CONCLUSION

L'accueil périscolaire a été créé dans le but de répondre à une demande des parents et à une qualité d'encadrement pour les enfants. La demande en est toujours croissante. Nos locaux et notre mode de fonctionnement nous contraignent malheureusement à limiter les accueils.

JUEN Céline & ILTIS Morgane